



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans les Caisses d'Épargne

Sud Caisse d'Épargne, 35 Bd Sébastopol, 75001 PARIS
Sud Caisse d'Épargne d'Alsace 1 route du Rhin 67000 STRASBOURG
7 avenue de la République 68000
COLMAR

adresse de messagerie : contact@sudcea.org

☎ : 06 83 33 27 81 – Site Internet : www.sudcea.org

Solidaires
Union
syndicale

Strasbourg, le 30 juin 2010

INTERESSEMENT 2010 – 2012 POURQUOI DONNER PLUS !

Les négociations pour le renouvellement de l'accord d'intéressement viennent de se terminer sur un résultat plutôt mitigé.

En effet, l'objectif du mois de salaire mis en avant par tous les syndicats est loin d'être acquis. Et pourtant la direction a trouvé 2 syndicats signataires de cet accord.

Ils n'y a donc pas de raison qu'ils en donnent davantage.

Rappel : Les salariés ont pu suivre l'évolution des négociations par la diffusion régulière de tracts SUD expliquant nos positions et nos revendications.

SUD avait notamment fait part à la direction de nos exigences, qui répondaient aux attentes d'une grande majorité de salariés au travers de 3 points centraux :

- **Augmentation du pourcentage de la masse salariale au titre du critère principal**
- **Suppression des effets de minoration des critères complémentaires**
- **Révision de la répartition 60/40**

EN RAISON DE L'AUTISME DE LA DIRECTION, SUD NE SIGNERA PAS CET ACCORD

LES RAISONS : Pour SUD la raison majeure de non signature de cet accord est le refus obstiné du directoire d'augmenter le pourcentage du critère principal qui est resté figé à 4% avec pour conséquence le risque d'un rendement inférieur à un mois de salaire.

Pour SUD cela n'était pas acceptable, car non seulement le directoire pouvait et devait faire mieux compte tenu de l'engagement et des efforts déployés.

Cette obstination, démontre que la logique financière et l'obsession de rentabilité prévalent sur le pouvoir d'achat des salariés. La volonté réelle bien que démentie est bien de limiter au maximum le montant de l'intéressement à verser.

SUD considère qu'un mois d'intéressement est un dû, malgré son caractère aléatoire.

En effet, l'investissement des salariés, les efforts fournis à longueur d'années, doivent être rétribués d'une manière ou d'une autre.

Et ce n'est pas les miettes perçues par le plus grand nombre au titre de la part variable, qui remplira cet objectif.

Nous avons également mis l'accent sur les objectifs trop ambitieux affichés par le plan à moyen terme qui auront des répercussions sur le montant de l'intéressement des trois prochaines années au travers des critères complémentaires.

En effet, vu l'ambition des objectifs fixés, et le niveau insuffisant des effectifs il est fort à craindre que le mois de salaire attendu ne soit pas au rendez-vous.

L'ABONDEMENT : Les quelques euros supplémentaires octroyés au titre de l'abondement, vont même dans un premier temps diminuer le pouvoir d'achat des salariés, qui seront contraints pour le percevoir, de renoncer au versement d'une partie de leur intéressement.

Par ailleurs ils ne régleront en rien la question des retraites, car le combat est ailleurs.

Ce sont donc les plus bas revenus qui seront les plus touchés.

L'EPILOGUE :

Le 25 juin un des syndicats signataires écrivait encore : « les conditions de l'accord dans sa rédaction actuelle ne répondent pas à nos attentes, ni à celles du personnel »

Que s'est-il passé depuis ?

Pas grand chose à part quelques euros supplémentaires au titre de l'abondement.

Pourquoi un tel revirement ?

Cautionner un accord minimaliste est certes toujours bien vu du côté des patrons.

**Pour SUD cet accord « a minima »
ne favorise pas les intérêts du personnel
qui mérite plus et mieux.**

Mais !

Il arrive souvent de ne rien obtenir parce que l'on ne tente rien.

[Jacques Deval]

Le bureau Sud :

Jean Feuz, Martine Heil, Bernard Meyer,
Elisabeth Schwob, Raoul Seiler, Philippe Spindler